



Cotisation SPH :

Bon à savoir :

- **Avantage réduction d'impôts**

66% de la cotisation annuelle au SPH est déductible de votre impôt sur le revenu : ainsi, une adhésion à 273€ (PH temps plein derniers échelons) revient à 93 € et permet d'économiser 180€ d'impôts.

- **Avantages paiement sécurisé en ligne sur : www.sphweb.fr/adhesion**

Réglez votre cotisation en 3 ou 4 fois sans frais.

Vous pouvez mettre en place le prélèvement automatique annuel de votre cotisation : vous choisissez la date de votre prélèvement et son échelonnement sans frais. Vous pouvez le suspendre à tout moment d'un simple mail.

- **Avantage SIP**

L'adhésion au SPH inclut l'adhésion à la Société de l'Information Psychiatrique : les adhérents SIP bénéficient d'une réduction d'au moins 20% sur les tarifs d'inscription aux Journées annuelles de la SIP, et sur le tarif de toutes les formations organisées ou parrainées en régions par la SIP.

- **Avantage première adhésion**

Vous êtes psychiatre et vous adhérez pour la première fois en 2017 au SPH : bénéficiez de l'inscription gratuite aux Journées de la SIP 2017.

Vous êtes psychiatre et vous adhérez pour la première fois au SPH après le 1^{er} juillet : bénéficiez d'une réduction de moitié sur la cotisation SPH 2017.

- **Avantage Information Psychiatrique**

Les adhérents au SPH bénéficient d'un tarif préférentiel de 51€ par an (au lieu de 151€) pour l'abonnement annuel aux 10 numéros de la revue l'Information Psychiatrique.

Les nouvelles syndicales sont sur www.sphweb.fr et www.cphweb.info

Position statutaire	Cotisation couplée SPH SIP	l'Information Psychiatrique	Cotisation complète
Interne	<input type="checkbox"/> 25€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 76€
Assistant - Praticien attaché - PAC - Chef de clinique	<input type="checkbox"/> 50€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 101€
PH temps plein Echelon 1 et 2 ou PH contractuel	<input type="checkbox"/> 90€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 141€
PH temps plein Echelon 3 à 6	<input type="checkbox"/> 231€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 282€
PH temps plein Echelon 7 à 13	<input type="checkbox"/> 273€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 324€
PH temps plein Salarié ESPIC convention 51- 66	<input type="checkbox"/> 218€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 269€
PH temps partiel Echelon 1 et 2 ou PH contractuel	<input type="checkbox"/> 73€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 124€
PH temps partiel Echelon 3 à 6	<input type="checkbox"/> 134€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 185€
PH temps partiel Echelon 7 à 13	<input type="checkbox"/> 179€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 230€
PH temps partiel Salarié ESPIC convention 51- 66	<input type="checkbox"/> 127€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 178€
PH en cessation progressive d'activité	<input type="checkbox"/> 178€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 229€
Honoraire (retraité)	<input type="checkbox"/> 68€	<input type="checkbox"/> 51€	<input type="checkbox"/> 119€

Chèque à libeller à l'ordre du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux et à adresser avec la fiche individuelle de renseignements à : D^r P-F. Godet Trésorier du SPH - Les Calades - CH Saint Cyr Rue Jean-Baptiste Perret - CS 15045 - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Secrétaire : Aicha RAMDANI - Téléphone : 04.72.42.35.98 - email secrétariat : secretariatsip2@gmail.com

N'oubliez pas de fournir une adresse email en même temps que votre adresse postale. Le coût, la richesse et la rapidité de notre communication et de notre réactivité syndicale en dépendent

NB : les adresses professionnelles hospitalières rejettent de plus en plus souvent comme spam les messages : une adresse personnelle peut être privilégiée pour assurer la réception de l'information syndicale

Fiche individuelle de renseignements

Mr Mme Mlle **NOM** : **PRENOM** :

NOM DE JEUNE FILLE **DATE DE NAISSANCE** : .. / .. /

Adresse électronique (au moins une des deux)

Email professionnel : Email personnel :

Portable personnel (recommandé pour vous joindre en cas de difficultés) :

Statut professionnel actuel

PH temps plein PH temps partiel → Echelon : .. Praticien contractuel Salarié ESPIC
 PAC Praticien attaché Chef de clinique Assistant Interne Honoraire (retraité)

Fonction institutionnelle (le cas échéant)

Responsable d'unité Chef de service Chef de pôle Président de CME

Exercice de la psychiatrie

générale infanto-juvénile pénitentiaire liaison urgences UMD
 sujet âgé addictologie équipe mobile autre

Adresse de l'établissement de rattachement

Type (CHS, CH, CHU, etc.) : Nom de l'établissement :

Nom secteur ou pôle : Code secteur :

N° : Rue :

CS : BP : CP : Localité :

Tel. : Fax :

Adresse du lieu d'exercice (si différente de l'établissement de rattachement)

Nom de la structure :

N° : Rue :

CS : BP : CP : Localité :

Tel. : Fax :

Adresse personnelle

N° : Rue :

CP : Localité : Tel. :

Adresses pour la correspondance syndicale

- **postale** : zéro papier (uniquement électronique) personnelle professionnelle

- **électronique**: seulement personnelle seulement professionnelle les deux